

Faire progresser l'agriculture africaine - Proposition pour le développement agricole et la sécurité alimentaire en Afrique

2007/2231(INI) - 19/11/2007

Le Conseil a adopté une série de conclusions portant sur la communication de la Commission relative à l'agriculture africaine. Celles-ci peuvent se résumer comme suit :

- le Conseil se félicite des objectifs et principes définis pour la coopération aux niveaux continental et régional pour le développement agricole en Afrique. Il rappelle que l'agriculture constitue la principale base économique pour la majorité des africains et représente environ un tiers du produit intérieur brut de l'Afrique ;
- dans ses conclusions (voir aussi doc. Conseil [14914/07](#)), le Conseil se dit conscient de la très grande importance que revêt une croissance agricole durable, reposant sur une large assise, pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire ainsi que pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. Dans ce contexte, il accueille avec satisfaction la décision prise par les chefs d'État africains d'augmenter la part des budgets nationaux consacrée à l'agriculture et au développement rural et les appelle à honorer leurs engagements ;
- le Conseil se félicite également de l'attention plus grande accordée à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au développement rural en Afrique dans le 10^{ème} Fonds européen de développement (FED) ;
- en ce qui concerne la coopération en matière de développement agricole aux niveaux continental et régional, le Conseil souscrit à la communication de la Commission. Les domaines particuliers sur lesquels la collaboration devra se concentrer seront décidés en concertation par l'UE et l'Union africaine.